



Commission des Seniors de la
Fédération Wallonie-Bruxelles



Procès-verbal de la réunion du CA du 19 janvier 2021

Approuvé

Compte tenu de l'évolution du nombre de contaminations et afin de limiter les risques sanitaires, la présente réunion s'est tenue via « Jitsi Meet » en visioconférence.

Présents :

<i>André Reyland</i>	<i>Enéo</i>
<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Carine Wastiels</i>	<i>C2S</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Coraline Dubois</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Ermelinde Malcotte</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>Evelyne Herreman</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Henry Maillard</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Philippe Buchet</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Pré-pensionnés</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Âgo</i>

Excusés :

<i>Andrée Förster</i>	<i>Fédération indépendante des Seniors</i>
<i>Annie Sabbatini</i>	<i>FGTB. - C.I.W. des Pensionnés et Pré-pensionnés</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Âgo</i>
<i>Etienne Vanderroost</i>	<i>Aînés du cdH</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Maryvonne Flahaut</i>	<i>CIEP - Aînés du MOC</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>CIEP - Aînés du MOC</i>
<i>Philippe Defeyt</i>	<i>Aînés ECOLO</i>

Absents : /

Invités : *Kiriaki Karpitsaris - Secrétaire administrative*
Pierre Boucher, Président Seniors MR (13h30)
Mathieu De Wasseige, Cabinet de Madame la Ministre Linard (14h15)

1. Approbation du PV du 15 décembre 2020

Le PV du 15 décembre 2020 est approuvé après le rajout en point « 6.e » (divers) de la remarque de Monsieur Philippe BUCHET quant à la nécessité, pour la CAS d'accorder le même traitement à toutes les associations qui introduisent une demande d'adhésion, en ce compris le Gang des Vieux en Colère.

2. Présentation « Seniors MR »

Pour rappel, suite à sa demande d'adhésion à la CAS, le Président des « Seniors MR » a été convié au présent CA afin de présenter son association et discuter de ses attentes par rapport à la CAS et ses apports possibles.

Avant l'entrée de Monsieur Boucher, François Verhulst rappelle le contenu du formulaire de demande d'adhésion des « Seniors MR ».

Monsieur Pierre Boucher, explique que les « Seniors MR » consistent plus en un groupe de réflexion au sein du MR pour tous les plus de 55 ans. Les membres sont donc tous les membres du MR ayant plus de 55 ans. Ils sont décentralisés par province et sont donc présents sur la région de Bruxelles et la région wallonne.

Ils relayent les avis, besoins et attentes des seniors et mettent en place des activités (conférences, formations numériques, visites du parlement, ...)

Monsieur Boucher fait part de ses attentes en rejoignant la CAS, à savoir rencontrer et pouvoir échanger avec d'autres associations ayant les mêmes buts, mais également avec des visions différentes.

Il fait part de quelques priorités des Seniors MR pour le moment : la digitalisation, la réforme des Maison de Repos.

Il marque également son intérêt pour participer à des groupes de travail mis en place par la CAS.

Les membres du CA le remercient pour son intervention.

Dès la sortie de réunion de Monsieur Boucher, les membres du CA marquent, à l'unanimité, leur accord quant à l'adhésion des Seniors MR à la CAS.

Les informations utiles, contacts et accès à la partie « membres » du site de la CAS lui seront communiqués par la secrétaire administrative.

3. Projet « Education aux Médias »

Pour rappel, Monsieur Mathieu De Wasseige, à l'initiative du Cabinet de Madame la Ministre Linard, a pris contact avec la CAS afin de discuter de l'Education aux Médias pour les seniors. Il a donc été convié à la présente réunion afin de faire le point sur ses attentes.

Avant l'entrée de Monsieur De Wasseige, les membres du CA discutent du thème afin de prendre connaissance ce qui se fait déjà au sein des associations membres.

Il est tout d'abord signalé que les formations techniques aux nouvelles technologies ne sont plus acceptées par l'Education Permanente, de sorte qu'il est difficile pour certaines associations de mettre en place des ateliers de formation aux médias à destination des seniors. Cependant certaines associations le font en passant par des formateurs de métier (la FIS). En outre, certains CCCA ont également mis en place des formations.

Monsieur De Wasseige explique le contexte de sa démarche : Professeur à l'université et engagé en qualité de chercheur par le Cabinet de Madame Linard il y a un an, il regroupe les outils, chiffres et information nécessaires à la mise en place d'un projet transdisciplinaire d'éducation aux médias.

Une note d'orientation a été remise en ce début d'année 2021 aux politiques. Celle-ci sera envoyée à la CAS dès qu'elle sera validée afin d'avoir son avis et de s'assurer que celle-ci est complète quant au volet seniors.

Il a bien conscience de la problématique des personnes âgées avec les médias (Définition inclusive : réseaux sociaux, jeux vidéos, télé, streaming, smartphone,..). L'un des problèmes étant de développer l'esprit critique pour permettre de faire usage de toutes ces technologies dans un esprit de justice sociale, d'égalité, d'accessibilité et d'écologie.

Un second problème réside dans l'hétérogénéité des personnes âgées : si des études ou des travaux existent pour les seniors autour de 65 ans, il reste plus d'1 million de seniors de plus de 75 ans qui ne sont repris nulle part.

Dans le cadre de sa démarche, il a pris contact notamment avec le « Centre de Diffusion de la Culture Sanitaire » (CDCS) qui organise notamment les séminaires « Penser les vieillesse ». Il a également appuyé l'engagement de 3 temps plein au sein du CSEM (Conseil Supérieur de l'Education aux Médias) afin qu'un Directeur d'Appui soit directement en relation avec l'Administration et que le CSEM soit plus efficace dans ses missions.

C'est donc dans la continuité de son travail qu'il a pris contact avec la CAS afin d'obtenir des contacts, des informations ou des références d'études relatives aux seniors et aux médias.

Les membres de la CAS lui font donc part de leurs réflexions : (réaction/réponse de Monsieur De Wasseige en italique et aligné à droite)

- Le projet va-t-il tenir compte de ce qui se fait déjà, notamment par les Provinces (Mobi'TIC pour Liège).

Oui, tous les niveaux de pouvoir sont inclus dans le projet. Un des problèmes qui lui a été signé étant le manque de visibilité des démarches des provinces ou communes et la méconnaissance des démarches à effectuer pour y participer.

Il reconnaît également les EPN (Espace Public Numérique) très efficaces puisque +/- 53% des personnes y accédant sont des seniors.

- Certains CCCA ont mis en place des ateliers sur l'accès aux outils numériques (formations) et sont parfois chapeautés par les provinces (Copil Namur). Les coordonnées du point de contact lui seront communiquées directement par la secrétaire administrative.
- Depuis le début de la pandémie, de nombreux seniors ont réussi à utiliser les outils numériques tels que les plateformes de visioconférence (zoom, teams,

skype, facetime,...), mais restent réticents pour d'autres outils numériques comme les banques en ligne.

Il s'agit là d'un manque de confiance entre autres dû aux fake news. Cela ramène au problème du développement de l'esprit critique pour l'usage de toutes les technologies numériques.

-  Financité, en collaboration avec Enéo et Espace Seniors a mis en place une campagne autour de la digitalisation des banques. Les outils seront envoyés par Ermeline directement à Monsieur De Wasseige.
-  Le projet doit être particulièrement attentif à ne pas créer des situations d'incapacité. (accès matériel, financier,...)
-  Le projet entend-il cibler également (et comment) les personnes institutionnalisées ? Celles-ci se sont retrouvées encore plus isolées en cette période Covid et les médias ont relayé des initiatives citoyennes et du personnel soignant fournissant des outils afin de permettre aux résidents de garder le contact avec leur famille.

Cette préoccupation n'est pas encore abordée dans le projet et fait bien d'être signalée.

-  Des capsules de « formations » vont être disponibles pour les aidants afin de leur permettre d'initier leurs proches/aidés aux nouvelles technologies. Coraline Dubois pourra communiquer les informations à Monsieur De Wasseige.

Les membres du CA remercient Monsieur De Wasseige pour son intervention.

4. Rapport d'activités 2020

La secrétaire administrative rappelle que la reconnaissance de la FWB et par conséquent son subside annuel ont pris fin le 31 décembre 2020. La CAS se retrouve donc dans la même situation que l'année passée.

Vu l'envoi tardif du projet de rapport d'activités 2020 à l'ensemble des membres du CA, il n'a pas été possible pour ceux-ci de le lire en profondeur et de pouvoir y réagir utilement.

Il est cependant signalé qu'il y aurait lieu, pour la partie relative au Covid et les seniors de mieux structurer le contenu et de proposer des pistes de solutions afin que le contenu de ce rapport soit plus percutant, mette en avant des solutions et démontre le travail de la CAS même durant cette crise sanitaire.

Par ailleurs, Anne Marie Balthasart et Sylvain Etchegaray signalent qu'il y aurait lieu, dans le rapport d'activités 2020, de rappeler (voire d'insister sur) les éléments suivants :

-  L'année 2020 a été une année spéciale qui n'a pas permis à la CAS de remplir ses missions comme pour de nombreuses autres associations ;

- La CAS est dans une situation particulière compte tenu du travail sur le décret Seniors demandé par le Cabinet de Madame la Ministre LINARD toujours en cours. La demande de renouvellement exprimée en projets (p 17 à 21) est basée sur les missions dudit décret qui pourrait être revues suite au groupe de réflexion mis en place fin 2020.

Le CA décide que tous les membres du CA doivent envoyer leurs corrections et propositions de contenu à la secrétaire administrative pour le 29 janvier 2021 au plus tard.

5. Pétition du « Gang des Vieux en Colère »

Anne Marie Balthasart a fait part d'un appel à signature de pétition par le « Gang des Vieux en Colère ». Cette pétition interpelle dans la mesure où elle concerne une demande de désignation d'un « Commissaire aux droits des personnes âgées » ... pour la région flamande.

Si cette pétition concerne uniquement les flamands, pourquoi la faire signer en Wallonie et à Bruxelles ?

En outre, la pétition est organisée par une organisation flamande, laquelle demande, pour la signature de la pétition beaucoup d'informations personnelles : Prénom, nom, adresse mail, adresse postale, fonction/organisation.

Cela pose la question de l'utilisation de ces données. (RGPD ?)

En outre, le bas de site invite à « soutenir la campagne » avec un numéro de compte non pas pour le Gang des Vieux en Colère, mais pour l'association flamande qui publie la pétition.

Ces observations rouvrent les débats sur le Gang des Vieux en Colère et une adhésion à la CAS.

Il est rappelé que le Gang des Vieux en Colère est un groupe citoyen qui semble peu enclin à devenir membre d'un groupement d'associations. En outre, ils n'ont pas introduit de demande, ni même pris contact avec la CAS.

Par ailleurs, même si toutes leurs revendications ne sont pas en adéquations avec celles de la CAS (réactions du Gang des Vieux en Colère par rapport aux maisons de repos – demande de fermeture et maintien à domicile), rien n'empêcherait la CAS de collaborer avec eux pour certains projets.

Bien qu'électrons libres, ils sont de bons communicants et calquent quelques-unes de leurs revendications sur celles de la FGTB et du PTB.

Philippe Buchet rappelle qu'en tout état de cause, il n'y a pas lieu de faire un procès du Gang des Vieux en Colère sans les recevoir lors d'un Conseil d'Administration si une demande d'adhésion à la CAS était introduite par ceux-ci.

Il est cependant mis en avant le fondement de leur pétition qui pourrait être pour la CAS un bon moyen d'interpeler les régions quant aux mesures prises pour les Seniors pendant cette crise sanitaire.

La CAS pourrait en effet demander aux régions quelles mesures ils ont prises pour les seniors, pour quel résultat et quel budget.

Anne Marie se charge d'établir un projet pour le vendredi 22 janvier 2021.

6. Divers :

a) Suivi des cotisations 2020

Au 19 janvier 2021, seules les cotisations 2020 (75€) de la Commission Aînés d'Ecolo et d'Espace Seniors n'ont pas été payées.

Ermeline Malcotte et Anne Marie Balthasart se chargent d'interpeller leur association.

b) Projet « intergénérationnel »

François Verhulst propose aux membres du CA de travailler autour d'un projet sur l'intergénérationnel, en collaboration avec Entr'Ages.

En effet, cette crise a rendu encore plus difficiles les relations intergénérationnelles, entre l'isolement forcé des seniors, le manque de liens et le ras-le-bol qui peut rendre certaines personnes plus agressives.

François Verhulst discutera de ce projet avec Coraline Dubois et reviendra prochainement avec un projet plus concret.

Annexes :

-  PV du 15 décembre 2020 approuvé
-  Projet de rapport d'activités 2020